

L'Jhournal d'Arça



2^e édition annuelle d'Arceau Info

Journal National édité par les habitants d'Arceau

Le mot du président

Chers adhérents

La première édition du journal d'Arceau a eu du succès et a été très appréciée des Arçonnais. Nous poursuivons donc son édition en conservant notre objectif de vous faire partager et de vous informer de la vie du village. Je remercie la petite équipe de nos reporters grâce à qui cette deuxième édition voit le jour, prenant sur leur temps libre pour écrire les articles, préparer la mise en page, avec l'aide du personnel du service communication de la mairie de Saint-Pierre pour l'édition finale.

Cette année encore, nos bénévoles ont été actifs sur le terrain et



pour l'organisation de nos festivités. Afin de faciliter l'entretien de nos hectares, nous allons investir dans du matériel.

A travers ce journal, je souhaite vous donner l'envie de nous rejoindre notamment lors des journées d'entretien du site de la Maratte.



Les manifestations 2010

• *Le feu de la Saint-Jean*

La soirée a débuté par un pique nique avec des tables bien garnies et des échanges entre les fins gourmets.

Ambiance chaleureuse où les participants sont de plus en plus nombreux.



A la tombée de la nuit « nous avons allumé le feu » et regardé le professeur brûler tout là haut sur son tas de bois, tout en chantant *adieu monsieur le professeur*.

En effet Line Martin partant à la retraite avait fourni sa vieille sacoche et sa blouse blanche de biologiste. Une belle émotion !

• *Le vide grenier*

Agréable journée ensoleillée. Les participants sont toujours aussi nombreux. Les habitants du village sont de fidèles exposants, c'est encore une occasion de se rencontrer et de discuter en attendant le client. Frites, saucisses, crêpes, café et boissons ont satisfait les gros appétits.



• *Les deux concours de boules en semi-nocturne*

Très bonne participation : 45 doublettes en juillet et 60 en aout.

La buvette a bien marché avec toujours une bonne ambiance.

• *Le concours de pêche*

Cette nouvelle manifestation a été proposée en juillet, mais suite à une météo très défavorable, un seul pêcheur très courageux s'est présenté le matin. Nous avons donc annulé le concours.

Le rendez-vous mensuel des autos anciennes sur *la Maratte*

Lorsque j'ai lancé avec l'aide de l'amicale du village d'Arceau les rendez-vous de voitures anciennes le deuxième dimanche de chaque mois, je pensais répertorier une quinzaine de propriétaires. Six mois après nous sommes 57, et l'on me signale encore des nouveaux collectionneurs.

De nombreux passionnés ayant plusieurs voitures, il y a sur l'île d'Oléron un beau cheptel de voitures anciennes.

Le premier rendez vous s'est fait en octobre 2010, et depuis, le nombre de véhicules présents croit en quantité et en qualité. Les voitures présentées surprennent par leur état, superbement restaurées pour certaines, et pleines de charme et de souvenirs pour d'autres dans leur état d'origine.

Nous avons tous été ravis de voir arriver de rares voitures d'avant guerre. la Mathis de 1930 de Loïc Cille (d'Arceau) la B14 faux cabriolet de 1928 de Jean Claude Gelé, la Berliet de Joel Durand ou le coupé Rosengard de Bernard Verrat ancien maire et garagiste de Cheray. Il est exceptionnel de rencontrer ces autos, même dans des grandes manifestations comme il y en a à la Rochelle, à Vincennes ou aux rendez-vous de Bordeaux.

Le plateau est très éclectique, voitures américaines (Ford mustang, Chrysler, Pontiac), italiennes (Alfa roméo, Ferrari), anglaises (Triumph, Jaguar), allemandes (Porsche), et bien sur, françaises (Citroen, Simca, Berliet, Rosengard, Mathis). Les véhicules militaires sont représentés par les Jeep et Dodge. Quelques motos Peugeot, BMW, Terrot.

Ce rendez-vous de *la Maratte* permet de se rencontrer, d'échanger et de partager une même passion. Venez profiter de cette bonne humeur, même si vous n'avez pas de voiture ancienne vous prendrez plaisir à participer aux discussions, vous rirez des anecdotes et repartirez satisfaits d'avoir rencontré des gens agréables et sympathiques et peut être qu'une de ces voitures vous rappellera de bons souvenirs.

Yves Gelé



Le mot des bénévoles

Toute l'équipe de l'Amicale remercie chaleureusement Yves et Daniel de s'être joint aux travailleurs permanents du jeudi : Alain, Bernard, Claude C, Claude N, Claude Q, Jacques, Pierre, Lucien et Daniel A qui assure la maintenance du matériel. Ceux-ci, se rencontrent désormais le jeudi matin au lieu du mardi pour élaguer, tronçonner, tondre, désherber, peindre, réparer...

Leur aide est appréciée et si d'autres volontaires pouvaient se joindre au groupe, ils seraient les bienvenus. Nul besoin de compétences particulières, toute personne de bonne volonté, trouvera de quoi s'occuper. Merci d'avance.



Les femmes bénévoles



Notre premier journal a retracé l'histoire de la Maratte avec le travail des hommes bénévoles, mais n'oublions pas la participation des femmes !

Lors de votre venue à la buvette, que ce soit pour le vide

grenier ou pour les concours de pétanques, elles vous servent avec bonne humeur, les sandwiches, frites, et les crêpes toujours très appréciées.

Pour que les différentes manifestations soient réussies, elles sont présentes pour les préparatifs, le service, le rangement, puis le nettoyage. Telles des petites fourmis elles s'activent partout.

Mais ce n'est pas seulement en cuisine qu'elles excellent, c'est aussi en couture et bricolage afin de confectionner le pantin du feu de joie, ou pour décorer les tables du repas de l'amicale.

Que seraient les hommes sans les femmes et que seraient les femmes sans les hommes !

Les travaux

Les gros travaux de l'étang de l'année 2010

- Les roseaux du bord de l'étang ont été fauchés car ils commençaient à envahir le plan d'eau.

Les pieds restent en place car ils maintiennent les berges et limitent l'érosion, et les racines servent d'abris pour les alevins. La présence des roseaux favorise le développement de la faune piscicole.

- Le fossé de ceinture qui délimite la Maratte des propriétés privées a été curé et recreusé par endroits. Les vieilles souches ont été éliminées. Ce fossé permet d'évacuer les eaux de pluies des terrains en amont. Ce travail a été réalisé par l'UNIMA (union des marais) et nous remercions la mairie qui en a assuré le financement.

Le travail d'entretien réalisé par les bénévoles tous les mardis matin

- Plusieurs demi-journées ont été nécessaires pour enlever les quelques peupliers couchés par la tempête Xynthia.

- De mars à octobre la Maratte est régulièrement fauchée et les arbres sont taillés. Le fauchage est complété par le passage du roto-fil.

- Le tracteur, la débroussailleuse, la tronçonneuse et le roto-fil sont entretenus par «notre» mécanicien.

- Des petits aménagements ont été faits dans le bâtiment afin de faciliter le rangement du matériel de restauration.

- Le tombereau (charrette) qui passe l'hiver à l'abri, a été repeint avec sa belle couleur bleue.

- Avant l'été toutes les tables extérieures ont été nettoyées afin de satisfaire les nombreuses personnes qui viennent pique-niquer.

- Le terrain de boules est nettoyé afin de faciliter l'activité des boulistes du village ou des vacanciers, nous remercions la mairie de sa participation.



Les finances



Nous vous présentons ci-dessous le rapport financier simplifié de l'exercice 2009/2010 préparé par notre trésorier et qui vous informe des dépenses courantes de l'année pour l'entretien de notre *Maratte*. Petite précision, ce rapport est très simplifié, il permet de vous donner les principales dépenses et recettes et ne peut vous donner les bénéfices réels de l'exercice 2009/2010. Lors de notre assemblée générale au mois de juillet, vous aurez par le trésorier, les chiffres et l'analyse complète des finances, qui

seront consultables à votre demande auprès du trésorier. Nous pouvons constater une baisse des recettes dans les festivités et une hausse des dépenses, notamment au poste du carburant. Concernant la dépense *achat de poissons* elle s'effectue tous les deux ans, cette année, la recette compense les achats, et l'année suivante sera donc *tout bénéfice*.

RECETTES			DEPENSES		
PECHE		1395	TRAVAUX DIVERS		750
recette des magasins de pêche	1395		matériaux	750	
BUVETTE		1774	SECRETARIAT		552
buvette Juillet Août Boules	1179		fournitures, timbres	552	
buvette Vide grenier	595		ENTRETIEN		751
COTISATIONS		2000	matériel	751	
adhérents (155)	2000		CARBURANT		257
VIDE GRENIER		399	gas-oil essence	257	
emplacements	399		BUVETTE		3200
REPAS CHAMPETRE		1465	vide grenier et boules	1646	
réservation	1465		repas champêtre	1554	
SUBVENTION		160	SERVICES EXTERIEURS		862
mairie	160		rese	181	
			assurances	414	
			publicité	17	
			impôts	20	
			edition journal	230	
			PECHE		1368
			poissons	1368	
TOTAL		7193	TOTAL		7740



Un peu d'histoire

L'origine des terrains communaux

M Maurice Coussy a écrit un article, suite à des recherches historiques, se rapportant à l'origine des communaux, sous les règnes de Louis XIII et Henri IV. Nous le remercions d'avoir retranscrit sur son cahier cette page d'histoire fort intéressante pour notre village d'Arceau. Maurice Coussy et Jules David étaient donc des hommes simples, cultivés et amoureux de leur village, qui par leur écrits témoignent de l'histoire du village.



M Maurice Coussy

Extrait des cahiers de Maurice Coussy, adjoint au maire M Gransard (article se rapportant à l'origine des communaux) :

«Les travaux de dessèchements furent autorisés par l'Edit de Nantes du 8 avril 1599, qui donnaient aux Hollandais venus construire des digues et tous autres travaux permettant le dessèchement des marais et terre inondée du Poitou, Aunis et Saintonge, le droit de propriété d'au moins la moitié des terres assainies, et l'exemption de tous impôts et taxes de l'époque. Ces ressortissants hollandais protestants, retournèrent chez eux après la révocation de l'Edit de Nantes 1685. A la révocation de l'Edit de Nantes 1685, les Hollandais partirent d'une façon massive hors de France, ils y étaient restés un peu moins d'un siècle. Leurs biens furent d'une façon générale, remis volontairement par eux mêmes aux communes ou repris par l'Etat, qui les rétrocéda aux communes. C'est de là que naquirent les terrains appelés *commun*, *communaux*, ou encore *vaines pâtures* dont la gestion était à l'origine confiée exclusivement aux habitants des villages.»

Jules raconte...

Suite de la vie de Jules et Léa (d'après le cahier de souvenirs récupéré dans la maison de Jules où habitent la famille Nadreau, président de l'amicale)

Entre temps j'avais fait une demande pour rentrer dans la douane mais le recrutement de La Rochelle pour laquelle j'avais demandé, était fermé; j'aurais été accepté pour les circonscriptions de Bar Le Duc ou de Mézières mais n'ayant aucun renseignement sur ces lieux je m'en revins chez moi, et sur l'instigation de mes camarades je fis une demande pour rentrer dans les vétérans à Rochefort, fut reçu, mais mon ordre de partir ne vint que lorsque je fus marié, à ce moment là je refusais de rentrer dans une place qui ne m'avait jamais convenu. Je dois dire aussi que j'avais demandé à être garde maritime cette place m'aurait beaucoup mieux convenu, on me demanda c'est-à-dire l'administration me demanda si j'accepterais pour le poste de Rivedoux (Île de Ré), je répondis que oui j'acceptai, mais je ne reçus jamais l'ordre de m'y rendre, décontenancé de toutes ces demandes sans suite je résolus de rester à la terre et me mariaï à Léa Chauvel de mon village, le 19 octobre 1907.

Nos ressources étaient maigres; mon beau père donner dix boises une barrique de quatre cent litres du service. nous sommes allés nourris tous quinze jours par nous sommes allés en loyer de maison chez Vadancourt Demmené actuellement maison Camille Robert, laquelle maison fut achetée par son oncle Léopold Normandin.



à tous les deux à tous les deux voulu bien nous seaux de blé et vin, moi j'avais francs rapportés Nous fumons les deux pendant mon beau père, puis

A partir de cette date 1^{er} novembre 1907 c'est la lutte pour la vie qui commence et nous nous attelons tous les deux avec courage à cette tâche, elle sera dure et pénible, nous nous en effrayons pas.

Je noterai donc les faits les plus importants de notre existence et les affaires bonnes ou mauvaises que nous aurons pu faire, et nos impressions sur la vie que nous avons vécu en comparaison à l'existence que mène la jeunesse de nos jours.

Nous débutons par 1907, à compter du 19 octobre.

Nous faisons des marais à Matha près de la Ferrotine (remarque : à ce moment là il n'y avait point de bicyclette, pour nous, nos moyens nous le permettaient pas) appartenant à M Comte de Saint Pierre; aux conditions suivantes :

- Le marais est au tiers du sel pour le saunier.
- Le saunier paiera la dime c'est-à-dire le dixième du revenu

de son tiers de sel, et donnera pour la Saint Pierre une paire de poulets.

- Pour le marais annexe situé dans la même prise à quatre cent mètres du premier, le sel sera à moitié toute la récolte venant sur les bosses sera la propriété du saunier et pour cela paiera annuellement une rente de 12 f.

En sus des marais le saunier devra faire à moitié fruits deux morceaux de vignes situés, l'un au Brandon, et l'autre au Fief Norteau, le premier de 13 ares, l'autre de 7 ares, trois façons de labourage, taillage, et la part du patron rendue chez lui.

A ce moment il n'y a personne de riche dans le village, aussi personne ne s'en veut et tous les habitants, cultivateurs et sauniers sont obligés de beaucoup travailler pour pouvoir gagner leur vie et souvent malgré leurs travaux, beaucoup n'arrivent pas à joindre les deux bouts et certains sont obligés de faire quelques emprunts chez leurs "bourgeois ou propriétaires" des marais que le saunier exploite. Le terme employé dans le village d'Arceau est de "faire des marais" à un tel, bourgeois ou propriétaire.

Le nombre des habitants du village en 1907 est tel que tous ne trouvent pas facilement du travail, terres ou marais salants, on en arrive quelque fois d'être obligé de se faire recommander auprès des propriétaires de marais par leurs travailleurs les plus en vue et fréquentant souvent la maison bourgeoise; ces hommes avaient titre de hommes d'affaires.

Les sauniers du village qui possédaient des marais à eux étaient extrêmement rares, et leurs parents avaient dus les acheter à prix d'or. Aussi lorsque le samedi soir tous ces honnêtes gens se trouvaient chez le perruquier du village, on entendait aucune critique contre l'un ou l'autre de ces travailleurs qui la plupart n'avaient pas d'argent pour payer le perruquier, lequel attendait toute l'année pour être rémunéré de son travail et dont le montant était de un demi boisseau de blé (ou double décalitre) et qui lui était fourni tous les ans à la Métive c'est-à-dire au moment du battage du blé.

Dans ces conditions de vie honnête, poli, travailleur et respectueux du bien des autres, le paysan d'Arceau se logeait dans peu d'habitations car le respect des vieillards était tel que la place au foyer familial la plus commode ou aisée, était réservée aux vieux parents qui étaient toujours consultés ou mis au courant des affaires de leurs enfants. Il n'était pas toujours commode de trouver une maison à vendre dans le village et quand il y en avait une il y avait toujours quatre ou cinq personnes pour l'avoir et naturellement c'était celui qui mettait le plus d'argent qui l'avait, aussi ce n'était guère des nouveaux mariés.

Donc en 1907 je décidai de me marier, j'étais comme tous

les gens du village, pauvre et honnête, mais ces qualités n'apportent point à dîner, disait un proverbe du village, mais elles me donnaient la considération de tous.

Pour se marier à ce moment là il fallait avoir de l'ouvrage, c'est-à-dire des marais ou des terres que l'on faisait à ce moment là à moitié fruits et une maison pour pouvoir établir son foyer le plus restreint possible bien entendu car le mobilier se composait de l'indispensable : un lit, deux chaises, une table, et la batterie de cuisine...

Par l'intermédiaire de Briamant Videau des Allards, lequel étant malade, m'avait demandé si je voulais nettoyer son marais, prise de Matha, appartenant à M Henri Comte de Saint-Pierre et que le marais nettoyé, il parlerait pour moi

au propriétaire pour me faire avoir les marais. J'acceptais et le tiers de la récolte du sel fut pour moi. Mais le sel ne s'enlevait pas l'année qu'on le faisait, et je du me contenter pour 1907 du prix du nettoyage du marais, soit vingt francs.

Le 24 mars 1907 j'avais sur les instances de ma tante Marie de Allards acheté à M Bouyer commissionnaire en huîtres demeurant à la Gacconnière, cent mille huîtres portugaises à 1,65 f le mille que j'avais mis

dans un vivier appartenant à mon oncle Félix Gillet de la Perrotine et situé à l'Agout près du chenal d'Arceau.

Ainsi nanti du vivier et des huîtres j'allai trouver M Henri Comte à Saint Pierre en compagnie de Briamant et je lui demandai s'il voulait bien me confier ses marais que Briamant se trouvait dans l'obligation de quitter pour cause de santé; après renseignements pris, il me les donna à faire aux conditions suivantes:

- Le sel du premier marais au tiers avec dime sur ce tiers
- Le sel du marais annexe sera à moitié et ne paiera pas la dime
- L'ensemble des marais sera tenu à une rente annuelle de 12 f.

La récolte provenant des marais sera la propriété du saunier, lequel donnera tous les ans une paire de poulets pour la Saint-Pierre.

2^e obligation : pour avoir ces marais il a fallu prendre l'engagement de faire deux morceaux de vignes appartenant aussi à M Comte, l'un de 13 ares, situé au Brandon non loin de la Piousière, et l'autre, situé au Fief Norteau non loin du moulin de Durand Caillot, d'une contenance de 7 ares : à moitié fruits, tailler, sarmenter, labourer, sulfater, soufrer, vendanger et porter toute moitié des fruits et bois à Saint-Pierre au domicile de M Comte (trois façons de labourage). A ce moment trois sulfatages et deux soufrages étaient suffisants. Telle était la situation au 19 octobre 1907.

Suite au prochain numéro du J'hournal d'Arça...





Calendrier des festivités et réunions 2011



Avril

Samedi 23 : ouverture de la pêche

Juin

Dimanche 12 : vide Garage

Samedi 25 : feu de Saint Jean

Juillet

Samedi 16 : vide grenier en soirée nocture

Lundi 18 : concours de boules en soirée nocture

Samedi 23 : assemblée Générale

Dimanche 24 : repas champêtre

Août

Lundi 8 : concours de boules en soirée nocture

Dimanche 21 : vide Grenier

Octobre

Dimanche 23 : fermeture de la pêche



Informations

Animations



Il se passe toujours quelques choses sur *la Maratte* :

- tous les mardis les joueurs de belote se réunissent, n'hésitez pas à vous joindre à la fine équipe à partir de 14h30 dans la joie et la bonne humeur. Renseignements :

Raymond Quintard 05 46 47 06 61

- tous les 2^e dimanches du mois, tout au long de l'année, retrouvez le rassemblement de voitures anciennes, de collection, de 10h à 13h.



Adhésion

Vous n'êtes pas adhérent et vous souhaitez avoir votre carte de *l'amicale du village d'Arceau* ?

Vous êtes déjà adhérent et souhaitez renouveler votre carte ?

C'est simple, il vous suffit de remplir le bulletin d'adhésion ci-dessous et de l'envoyer au président, une carte vous sera expédiée par courrier.



Message...

Il a été constaté sur notre site de la Maratte depuis plusieurs mois des dégradations. Celles-ci sont dues à des auteurs locaux qui détruisent pour nuire à la bonne image de notre village que veulent donner nos bénévoles.

Ils arrachent les panneaux d'informations, jettent des objets dans l'étang, dégradent les arbres, les bancs, les tables et cassent tout ce qui s'y trouve.

Il faut que chacun de nous qui voit et constate de telles choses, se manifeste en nous informant afin de faire cesser ces dégradations stupides.

BULLETIN D'ADHESION - *Amicale du village d'Arceau*

à renvoyer à : Claude Nadreau, 3 impasse des Courlis, Arceau - 17310 Saint-Pierre d'Oléron
05 46 76 70 85

Nom et prénom :

Adresse principale :

Adresse secondaire :

Montant joint par chèque* :

* Aucune cotisation fixée, chèque libellé à l'ordre de l'amicale du village d'Arceau